

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 23 janvier 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16, 17 et 18 décembre 2013

2013 V. 322 – Vœu relatif à la dénomination d'un lieu en hommage à Jim Morrison.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la carrière exceptionnelle de Jim Morrison, chanteur, cinéaste et poète américain, cofondateur du groupe de rock américain « The Doors » ;

Considérant que « The Doors » est l'un des groupes les plus marquants de l'histoire du rock et que sa musique a influencé de nombreux artistes ;

Considérant son engagement dans le mouvement du « protest song », en particulier contre la guerre du Viêt-Nam ;

Considérant son œuvre poétique exceptionnelle et méconnue, qui lui a donné sa réputation de « poète maudit » ;

Considérant qu'il a vécu 17, rue Beautreillis, dans le 4^e arrondissement ;

Considérant qu'il est décédé le 3 juillet 1971 à Paris à seulement 27 ans, et qu'il est enterré au cimetière du Père-Lachaise ;

Considérant que le 8 décembre 2013 aurait été la date du 70^{ème} anniversaire de Jim Morrison ;

Sur la proposition de MM. Jérôme DUBUS, Vincent ROGER et des élus du groupe UMPPA,

Emet le vœu :

Qu'un espace public parisien, place ou rue, établissement culturel, soit dédié à la mémoire de Jim Morrison.